

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1162 rapportant une mesure d'expulsion

n° 1162

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 septembre 1953

Numéro JO

n° 12 du 01/10/1953

Date du numéro

1 octobre 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié : Vu l'arrêté n° 198 du 14 février 1953, expulsant Houssein Ali du Territoire de la Côte Française des Somalis

Sur proposition du Chef des Affaires administratives,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

L'arrêté n° 198 du 14 février 1953 susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Houssein Ali, Dankali Dabineh, né vers 1930 à Ahossa (Ethiopie), fils de Ali Mohamed et de Aïcha Ahmed.

Art.2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

L e Gouverneur,N. SADOUL.